

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 17 JUIN 2014, À 14 H 30, À SAINT-JÉROME

---

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur François Cantin, Président du CDESL souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. APPEL DES MEMBRES

Madame Valérie Laforge, directrice du CDESL, procède à l'appel des membres.

#### Membres actifs

François	Cantin	Représentant du monde des affaires
Pierre	Cusson	Représentant des sports d'hiver
Lilian	Halme	Représentante des intervenants
Bruno	Laroche	MRC Rivière-du-Nord
Karen	Lukanovich	Représentante des sports d'été
Bernard	Oigny	Représentant des sports adaptés
Alain	Brodeur	Fonds de l'athlète des Laurentides
Roxanne	Lacasse	MRC Laurentides
Bernard	Oigny	Représentant des sports adaptés
Rémy	Tillard	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

#### Membres associés

Eric	Bourgouin	Entraîneurs Volleyball Vipères L.L.L
Edward	Lortie	Entraîneur en ski acrobatique
Heidi	Malo	Intervenante en préparation mentale

#### Autres participants :

Luc	Laurent	Comité événements
-----	---------	-------------------

#### Personnel du CDESL :

Valérie	Laforge	Directrice du CDESL
Vanessa	Lebreux	Coordonnatrice CDESL

### 3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

#### **RÉSOLUTION AGA-1406-03-022**

#### **Élection de la présidence d'Assemblée :**

Il est proposé par Bernard Oigny appuyé par Remy Tillard, de nommer Madame Vanessa Lebreux à la présidence d'Assemblée.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION AGA-1406-03-023**  
**Élection de la secrétaire d'Assemblée :**

Il est proposé par Bruno Laroche appuyé par Pierre Cusson, de nommer Madame Valérie Laforge comme secrétaire d'Assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION

L'avis de convocation a été transmis aux membres le 10 juin 2014, soit 7 jours avant la tenue de l'Assemblée. La présidente déclare que le délai est conforme à l'article 17 des règlements généraux.

6. VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 14 des règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres présents. Le nombre de membres présent est de 13. Le quorum est respecté.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION AGA-1406-03-024**  
**Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Remy Tillard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Madame Valérie Laforge explique les propositions de changements aux règlements généraux.

## CHAPITRE 2: MEMBRES

*Article 5. Catégories*

### 1. Membres actifs

a) *Les membres actifs désignés par leur organisation :*

#### **Ajout du nombre de membres.**

Les six (6) membres actifs désignés par leur organisation représentent les organisations partenaires et ont un mandat d'une durée de deux (2) ans.

b) *Les membres actifs nommés par collège électoral :*

#### **Suppression de l'adjectif locaux**

Les cinq (5) membres actifs nommés par collège électoral représentent le milieu sportif des Laurentides et les partenaires ~~locaux~~.

c) *Les membres actifs nommés d'office :*

#### **Ajout du point C**

o Tous les présidents ex-officio;

Les membres actifs nommés d'office représentent le comité des sages, constitué des anciens présidents du Conseil d'Administration n'ayant pas été démis de leurs fonctions selon l'Article 9.

d) *Les membres actifs corporatifs nommés par appel de candidature:*

#### **Ajout du point D**

o Toutes personnes ayant soumis sa candidature;

Les membres actifs soumettent leur candidature afin de contribuer au développement de l'organisation au meilleur de leurs compétences.

## CHAPITRE 4 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Article 19. Composition*

### **Modification du nombre de membres et ajout des points L et M**

Le conseil d'administration est constitué de ~~onze (12)~~quatorze (14) membres dont la répartition est la suivante :

l) un (1) représentant du comité des sages (président ex-officio);

m) un (1) représentant du monde des affaires.

*Article 20. Mode de désignation du conseil d'administration*

### **Ajout des deux points suivants :**

Le représentant de la catégorie L ainsi que son substitut sont désignés par collège électoral au sein des membres actifs du comité des sages.

Le représentant de la catégorie M est désigné suite à la soumission de candidature d'un représentant du monde des affaires.

## CHAPITRE 5 : OFFICIERS

*Article 32. Officiers*

### **Suppression des deux points suivants :**

Les officiers sont choisis par les membres du conseil d'administration.

Les officiers sont nommés à leur fonction respective par résolution du conseil d'administration lors de la première assemblée suivant une assemblée annuelle des membres.

## CHAPITRE 8 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

### Article 46. Expert comptable

#### Modification du terme Expert comptable pas Auditeur.

Lors de chaque assemblée annuelle, les membres nomment un ~~expert comptable pour la vérification~~ auditeur externe afin d'effectuer un audit des ~~comptes~~ livres comptables de la corporation, lequel fera un rapport aux membres de la corporation. ~~L'expert comptable~~ L'auditeur reste en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, à condition que les administrateurs puissent pourvoir à toute vacance qui se produit fortuitement au poste ~~d'expert comptable~~ d'auditeur.

La rémunération de l'auditeur est fixée par le conseil.

### RÉSOLUTION AGA-1406-03-025

#### Modifications aux règlements généraux – CDESL :

Il est proposé par Remy Tillard, appuyé par Bernard Oligny, de ratifier les modifications aux règlements généraux du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides, tels qu'adoptés par résolution (CA-1406-11-113).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUILLET 2013

### RÉSOLUTION AGA-1406-03-026

#### Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juillet 2013 – CDESL :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Lilian Halme, d'adopter le procès-verbal du 8 juillet 2013, tel que présenté.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur François Cantin, Président du CDESL, fait son allocution et profite de l'occasion pour remercier les partenaires et collaborateurs du CDESL.

## 11. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Valérie Laforge, Directrice du CDESL, présente les points saillants du rapport d'activités 2013-2014.

### RÉSOLUTION AGA-1406-03-027

#### Adoption du rapport d'Activités 2013-2014 – CDESL :

Il est proposé par Rémy Tillard, appuyé par Bruno Laroche, d'adopter le rapport d'activité, tel que présenté.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Valérie Laforge, explique que les états financiers du CDESL ont été vérifiés par la firme comptable Amyot Gélinas. Catherine Millette, d'Amyot Gélinas, directrice chez Amyot Gélinas présente les états financiers vérifiés.

Madame Valérie Laforge, fait tout de même l'état des finances du CDESL en expliquant les montants gérés par la CRÉ des Laurentides pour l'année 2013-2014.

### **RÉSOLUTION AGA-1406-03-028**

#### **Adoption des États financiers vérifiés 31 mars 2014 – CDESL :**

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Bruno Laroche, d'adopter les états financiers vérifiés, tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 13. PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

### **RÉSOLUTION AGA-1406-03-029**

#### **Nomination de la présidence d'élection :**

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Bruno Laroche, de nommer madame Valérie Laforge à la présidence d'élection.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION AGA-1406-03-030**

#### **Nomination de la secrétaire d'élection :**

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Roxanne Lacasse, de nommer Vanessa Lebreux comme secrétaire d'élection.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 14. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Madame Valérie Laforge procède à la nomination des représentants pour chacun des sièges dont les représentants sont nommés par résolution au sein des organismes qu'ils représentent.

Les membres actifs représentant les sports d'été, les sports d'hiver et les intervenants se réunissent entre eux afin de nommer leur représentant au sein du conseil d'administration.

### **RÉSOLUTION AGA-1406-03-031**

#### **Reconduction pour 2013-2014 des administrateurs du CDESL :**

Il est unanimement proposé de nommer les représentants suivants comme administrateurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides :

	<b>Noms</b>
Un (1) représentant du monde des affaires	François Cantin
Un (1) représentant de la CRÉ des Laurentides	Marlene Cordato
Un (1) représentant élu des MRC	Luc Grondin

Un (1) représentant élu des MRC	Roxanne Lacasse pour Luc Brisebois
Un (1) représentant de Loisirs Laurentides	Bruno Laroche
Un (1) représentant de FAL	Alain Brodeur
Un (1) représentant des CÉGEPS	Éric Boily
Un (1) représentant des commissions scolaires	Rémy Tillard
Un (1) représentant des sports d'hiver	Pierre Cusson
Un (1) représentant des sports d'été	Karen Lukanovich
Un (1) représentant des sports adaptés	Bernard Oigny
Un (1) représentant des intervenants médico-sportifs	Heidi Malo
Un (1) représentant des athlètes (athlète olympien)	À combler
Un (1) représentant ex-officio	N/A

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

15. AJOURNEMENT ET RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ÉLECTION DES OFFICIERS)

**RÉSOLUTION AGA-1406-03-032**

**Ajournement et réunion du conseil d'administration :**

Il est unanimement proposé d'ajourner l'Assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

16. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

**RÉSOLUTION AGA-1406-03-033**

**Reprise de l'Assemblée :**

Il est unanimement proposé de reprendre l'Assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

17. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

18. LEVÉE DE LA RÉUNION

**RÉSOLUTION AGA-1406-03-034**

**Levée de la réunion :**

Il est proposé par Bruno Laroche appuyé par Roxanne Lacasse, de lever la réunion, à 16 h 00, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



---

FRANÇOIS CANTIN, PRÉSIDENT



---

LUC GRONDIN, SECRÉTAIRE